DLP-9-12-82078967
D.L.P. 82
1° ex

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication Périodique

EDITION DE LA STATION NORD, PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE
Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Siège de la Circonscription:
Cité Administrative - 59048 LILLE Cédex - Tél.: (20) 52.72.80 - (20) 52.12.21
Station d'Avertissements Agricoles de TILLOY-lès-MOFFLAINES :
B.P. 355 - 62026 ARRAS Cédex - Tél.: (21)59.99.35

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Abonnement Annuel: 100,00 F
Régisseur de Recettes DDA du Pas-de-Calais
CCP: 5701.50 Lille

Se scinde en : « Avertissement agricoles. Edition de la station Nord, Pas-de-Calais, Picardie. Spécial Nord-Pas-de-Calais » et en « Avertissements agricoles. Edition de la station Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Spécial Picardie ».

Suite de : « Avertissements agricoles. Edition de la station Nord et Picardie »
4° Jo 15330
1982

Bulletin n° 286 du Mercredi 1er décembre 1982

GRANDES CULTURES

ESCOURGEONS ET ORGES D'HIVER

- Les parcelles levées après le 15 octobre sont peu touchées, par contre, certains champs levés antérieurement présentent des populations importantes (proximité immédiate de maïs récoltés tard ou de repousses, zones abritées).

- Par ailleurs, le vol de pucerons vecteurs semble terminé depuis 8 jours, des recontaminations ultérieures sont peu probables.

- Il convient de visiter les parcelles levées tôt en situations privilégiées et d'intervenir dès que 15 à 20 % des plantes abritent des pucerons.

COLZA D'HIVER : ALTISES

Aucune attaque de larves d'altises n'a été observée pour l'instant.

MAÏS : PYRALE

Une prospection réalisée cet automne dans l'Aisne, l'Oise et la Somme permet d'établir la situation suivante : Dans les 3 départements ; nouvelle progression vers le nord.

- Aisne : . Sud de la vallée de l'Aisne : pas d'augmentation notable.

. Vallée de l'Aisne et de la Vesle : légère progression à l'est de Soissons.

. Nord de l'Aisne : progression par l'ouest sur le Chaunois vers le Nord et par l'Est (vallée de la Serre). Dans l'ensemble de ces zones, on reste à un niveau très bas.

. A traiter en 1983 : toute la partie sud de l'Aisne jusqu'aux vallées de l'Aisne et de la Vesle comprises où l'on trouve plus de 0,5 chenille par pied.

- Oise : L'ensemble des secteurs à plus de 0,5 chenille par pied correspondent à l'ensemble de la zone maïs grain à traiter en 83.

- Somme : . Nette progression dans la partie maïs grain secteur de Montdidier. Très peu de pyrale en dehors de cette zone.

. A traiter en 1983 : Le secteur s'étendant sur 10 à 12 kms autour de Montdidier.

Actuellement, dans l'ensemble des zones touchées par la pyrale, broyer finement les résidus de récolte et les enfouir par un bon labour pour détruire un maximum de chenilles.

ENDIVES : MOUCHES

Ne pas dépasser les doses de traitements prescrites sur collets afin d'éviter la présence de résidu sur les chicons. Plusieurs cas ont été constatés par le service de la Répression des Fraudes.

TOUTES CULTURES :

SURVEILLER les dégâts de limaces tant que les températures restent douces.

CPPAP. N° 533 AD - Imprimerie de la Station Nord, Pas-de-Calais et Picardie - Directeur gérant: Mr PETIOT

PYRALE AUTOMNE 1982

- - - - - - Limite départements
XXXXXX plus de 1 chenille par pied
|||||||||| de 0,5 à 1 chenille par pied
::::::: Moins de 0,5 chenille par pied

DLP-9-12-82078967

ABONNEMENT AU BULLETIN D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

NORD PAS-DE-CALAIS PICARDIE

Le TARIF D'ABONNEMENT pour 1983 est fixé à 100,00 F.

Veuillez réaliser le versement, par chèque bancaire ou virement postal (C.C.P. 5701 - 50 LILLE), à l'ordre de Monsieur le Régisseur de Recettes de la D.D.A.

Pour éviter tout retard dans l'envoi des bulletins de la nouvelle campagne, il convient de faire parvenir votre réglement AVANT LE 15 DECEMBRE à

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
B.P. 355
62026 A R R A S CEDEX

Veuillez préciser le NOM, le prénom et l'adresse précise et complète (Bureau distributeur et code postal) de la personne à laquelle les avis doivent être adressés.

NOM : .... Prénom : ....

N° : .... Rue : ....

Commune : .... Code postal : ....

Bureau distributeur : ....

- TARIF SPECIAL POUR ABONNEMENT COLLECTIF de 10 séries de bulletins ou plus .... 85,00 F par série
- Etude possible de tarifs spéciaux en cas d'abonnement en grand nombre.

Joindre à votre réglement la liste des bénéficiaires des bulletins (noms et adresses précises en particulier bureau distributeur).

N.B. Tout abonnement pris après le 1er septembre 1982 donne droit aux bulletins pour 1983 ; à titre exceptionnel, les personnes abonnées entre le 1er juillet 1982 et le 31 août 1982, sont également prises en compte

E N Q U E T E

Désirant mieux connaître les besoins de nos lecteurs, nous vous demandons de bien vouloir remplir, en même temps que la formule de réabonnement (1) le questionnaire ci-dessous.

Nous vous en remercions d'avance.

A - CATEGORIE D'ABONNE

Abonné depuis .... Etes-vous : - correspondant (2)
- observateur

(1) Si vous êtes abonné gratuit ou observateur, n'omettez pas de nous retourner le questionnaire dûment rempli.
(2) Soulignez la (ou les) réponse(s) correspondantes.

49

Activité : (2)

Producteur
Négociant
Technicien ou Conseiller
Entreprise de travaux ou services

Enseignement
Services municipaux
Jardinier amateur
Autre activité (précisez laquelle) :
....

Si vous êtes producteur, précisez vos principales productions en indiquant, si possible, la surface :

Céréales :..........................
Pommes de terre :...................
Arbres fruitiers :..................
Betteraves :........................
Maraichage :........................

B - CONTENU DE L'INFORMATION

Les informations vous parviennent-elles :

suffisamment à l'avance - juste à temps - trop tardivement (2)

Parmi les cultures énumérées ci-dessous, soulignez d'un trait celles où les avertissements agricoles vous donnent les informations que vous souhaitez, et de deux traits celles où les informations vous apparaissent insuffisantes ou manquantes ; rayez celles qui vous paraissent inutiles :

Blé	Pois	Pommier
Orge d'hiver	Haricot	Poirier
Orge de printemps	Céleri rave	Fruits à noyau
Maïs	Poireau	Petits fruits rouges
Betterave	Carotte	Conifères
Pommes de terre	Fraisier	Peuplier
Colza	Chou	Plantes en pot
Féverole	Endive	Fleurs plein air

Autres cultures non citées : ....
....

C - CREATION EVENTUELLE D'EDITIONS SPECIALISEES

Estimez-vous que la formule actuelle traitant de toutes les cultures sur les deux régions Nord, Pas-de-Calais et Picardie est satisfaisante ?

OUI - NON

Si non, souhaiteriez-vous une information : - plus régionalisée (2), c'est-à-dire une édition Nord-Pas-de-Calais et une édition Picardie

- plus spécialisée :
  . grandes cultures et cultures légumières plein champ,
  . arbres fruitiers,
  . cultures maraichères,
  . pépinières, jardins, espaces verts.
  . Autre formule (à préciser).

....

D - OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS PERSONNELLES

....
....

(2) Soulignez ou encadrez la solution qui vous convient.